



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 septembre 2018

Avis de proposition

Proposée par **Monsieur Jean-François Gosselin**
 Chef de l'opposition

Appuyée par **Monsieur Stevens Mélançon**
 Conseiller municipal

- Attendu que** **le 4 juin 2018, le maire de Québec a annoncé qu'une passerelle aérienne de 322 mètres de longueur et de 5 mètres de hauteur remplacerait la piste cyclable actuelle.**
- Attendu que** **les coûts de cette passerelle sont estimés à près de 6 millions de dollars.**
- Attendu que** **le Port de Québec financera le projet de l'administration Labeaume à la hauteur de 1 M\$.**
- Attendu que** **le coût d'entretien de la structure sera plus dispendieux que celui d'une piste cyclable régulière.**
- Attendu que** **la passerelle va obstruer une vue panoramique incroyable que l'on retrouve à très peu d'endroits en Amérique du Nord.**
- Attendu que** **dans les années 80, des structures aériennes construites par le Port de Québec pour relier les bâtiments de la Pointe-à-Carcy ont été démantelées afin de mettre en valeur les paysages exceptionnels du fleuve Saint-Laurent.**
- Attendu que** **la structure pourrait freiner certains cyclistes en raison de sa hauteur.**
- Attendu que** **les millions de dollars déboursés par la Ville pour réaliser ce projet seront puisés à même l'enveloppe destinée à mettre à niveau et à développer le réseau cyclable de la Ville de Québec en 2019.**
- Attendu que** **plusieurs sections du réseau cyclable de la Ville de Québec mériteraient d'être mises à niveau.**
- Attendu que** **de nombreux regroupements ont mentionné publiquement que la solution envisagée par l'administration Labeaume n'était pas optimale.**

Attendu que le Port de Québec accueille de plus en plus de visiteurs et qu'il est primordial de trouver une solution durable pour améliorer la cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les croisiéristes.

En conséquence, il est proposé que le comité exécutif mette un frein au projet de passerelle aérienne dans le secteur de la Pointe-à-Carcy et qu'il réévalue toutes les options possibles afin de trouver, avant la fin de l'année 2018, une solution moins coûteuse, plus flexible, qui ne dénaturera pas ce secteur patrimonial exceptionnel et qui conviendra aux cyclistes, à la direction du Port de Québec et à la Ville de Québec.

Jean-François Gosselin
Chef de l'opposition officielle
Conseiller municipal
District électoral Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Stevens Mélançon
Président de l'arrondissement
Conseiller municipal
District électoral de la Chute-Montmorency-
Seigneuriale